N° 45

MULHOUSE

17 mars 2023

PPMP

PPML/QUP + PPMU/QCPR = PPMP/QUA

Lors d'un CSSCT extraordinaire la Direction a fait la présentation de la nouvelle organisation du service Qualité de PPMP regroupant une soixantaine de salariés. Tous les hiérarchiques retrouvent un poste. Certains salariés changeront de responsable, mais pas de changement de missions, ni d'horaire. Son application s'effectuera à partir du 01 avril 2023.

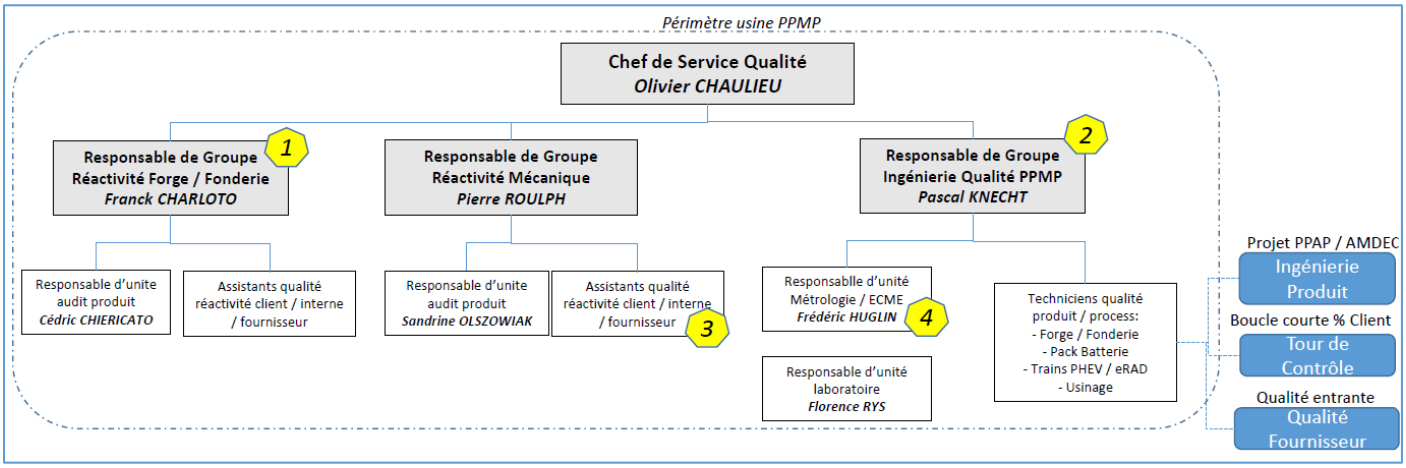

Changements principaux :

① Regroupement réactivité qualité Forge / Fonderie
② Création d'une entité ingénierie qualité
③ Rattachement des AQS Mécanique du fabricant à la qualité (sans modification d'implantation ou de mission)
④ Rattachement des métrologues ECME et programmeurs 3D PPML à un responsable d'unité commun pour PPMP

La **CFE-CGC** est intervenue en demandant :

- Des entretiens de restitution des résultats grille SCOP effectués par les anciens hiérarchiques ;
  - la Direction a validé cette demande.
- Des précisions sur l'intégration du traitement de la qualité de l'Outillage :
  - La Direction indique que le service Qualité de l'outillage n'est pas rattaché pour le moment à PPMP/QUA ;

La **CFE-CGC** a profité de cette instance présidée par le Directeur de PPMP afin de réitérer sa demande d'attribution d'un préventeur supplémentaire sur le périmètre PPMP. Cette revendication se justifie afin de répondre correctement aux exigences en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :
https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd

ABONNEZ-VOUS !

CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

MULHOUSE